
Procès Verbal de l'Assemblée Générale de l'AAEE – le samedi 15 mars 2008 –

L'ensemble des adhérents à l'AAEE et des anciens élèves de l'Enssat ont été invités à prendre part à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle de l'association.

La liste des personnes présentes a été dressée et est conservée comme annexe au présent procès-verbal. Se trouvent également en annexe les diapositives présentées aux personnes présentes.

*M. Cédric Seureau a été désigné président de séance.
M^{me} Aurélia Poivre a été désignée secrétaire de séance.*

A l'ordre du jour :

Bilan Moral
Bilan Financier
Modification du Règlement Intérieur
Débat d'idées
Élection du nouveau Conseil d'Administration

1. Bilan Moral

Le président, Cédric Seureau, a tout d'abord rappelé les objectifs de l'association et présenté le chiffre des adhésions 2007-2008 : 157 (155 membres actifs, un élève-ingénieur et un membre de droit).

Les adhésions ont augmenté de 142% par rapport à l'année précédente et l'association a gagné en représentativité (~10% aujourd'hui).

Puis les actions de l'année 2007-2008 ont été détaillées :

- réalisation de l'annuaire des diplômés ENSSAT : impression de 300 exemplaires de l'annuaire, expédition aux membres actifs, distribution aux étudiants sortant en 2008, prévision de la prochaine édition pour novembre 2008 ;
- enquêtes en partenariat avec l'Observatoire : enquête de mars 2007 sur les promos 2004, 2005, 2006, rédaction d'un document de synthèse sur cette enquête, enquête commune avec le CNISF (306 participants), enquête sur les diplômés sortants en 2007 (résultat très positif puisque 45% d'entre eux avaient déjà un emploi le jour de la remise des diplômes) ;

- publications : synthèses d'enquêtes de mars et septembre 2007, annuaire (dépôt légal à la BNF), deux bulletins électroniques donnant des nouvelles de l'AAEE et de l'Enssat ;
- projet de « maintien à jour des connaissances » : charte rédigée pour l'accès à des cours donnés à l'Enssat mis en ligne ou à des formations (COMADEC) et approuvée par le Conseil de l'Ecole et par l'AAEE ;
- convention avec l'Enssat : convention approuvée par le Conseil de l'Ecole et par l'AAEE ;
- CCS (Commission d'attribution des fonds de la Caisse de Secours) : 7 situations individuelles traitées en 2007-2008 (caution, prêt ou don), achat de 300 tickets de RU pour les situations les plus difficiles, **à noter que la CCS a été très sollicitée cette année et que cela prend beaucoup de temps d'étudier les différents cas et de les suivre tout au long de l'année, sans compter que la CCS n'est pas toujours la solution la plus adaptée ;**
- conservation du lien avec les étudiants : participation aux entretiens de recrutement, audition d'anciens et de l'AAEE par la CTI, participation au forum de l'Enssat, relai des messages des projets étudiants vers les anciens, suivi régulier du projet Gala (subvention, échanges enrichissants entre anciens organisateurs et étudiants).

2. Bilan Financier

Le trésorier, Sylvain Camus, a présenté l'état actuel des comptes ainsi que le bilan de l'exercice 2007-2008.

Pour la caisse principale :

- des recettes à hauteur de 4 386,66 € (adhésions, publicités de l'annuaire, intérêts & dons) ;
- des dépenses à hauteur de 2 872,11 € (Gala 2008, annuaire, divers).

Soit un bilan positif de 1 514,55 €.

Pour la caisse de secours :

- des recettes à hauteur de 3 739,73 € (dont 3 000 € de subvention de l'Enssat) ;
- des dépenses à hauteur de 2 001,57 € (un prêt d'honneur à un étudiant).

Soit un bilan positif de 1 738,16 €.

Le bilan a été approuvé à main levée (100 % pour, 0 contre, 0 abstention).

3. Modification du Règlement Intérieur

Le Conseil d'Administration suggère de conserver le montant de la cotisation (art. 9) :

- 20 € pour les membres actifs avec un annuaire offert ;
- 20 € pour les membres associés avec un annuaire offert ;
- 5 € pour les membres associés élèves-ingénieurs à l'ENSSAT.

Ce choix est accepté à main levée (100% pour, 0 contre, 0 abstention).

4. Débat d'idées

Le président, Cédric Seureau, présente les orientations pour 2008 :

- publications : prochaine édition de l'annuaire prévue pour novembre 2008 (sponsors à rechercher), lettre électronique à prévoir d'ici à deux mois et à reproduire régulièrement (**priorité #1**) ;
- enquêtes : questionnaire 2008 prêt pour lancement en avril, relancer les anciens pour le CNISF ;
- maintien à jour des connaissances : projet à mettre en mouvement (**priorité #2**) ;
- adhésion au CNISF : les conditions sont remplies, démarches administratives en cours ;
- projet en cours d'un nouveau site WEB :
 - ◆ nouveau design plus sobre, plus mode ;
 - ◆ rubriques habituelles (adhésion en ligne ...) ;
 - ◆ définition d'un profil ancien (coordonnées professionnelles / privées, gestion des accords de publication, gestion des abonnements aux listes de diffusion) ;
 - ◆ documents protégés en ligne (accès aux synthèses d'enquêtes et autres publications) ;
 - ◆ gestion améliorée des "news" ;
 - ◆ projet de géo-localisation / connexion à des réseaux sociaux ? ;
 - ◆ gestion des données des diplômés disponible sur le site pour les administrateurs.

Puis il laisse la parole aux personnes présentes.

- Sébastien, LSI 2004, a créé son entreprise et rechercherait éventuellement un stagiaire. Il demande quelle est la personne à contacter. Cédric lui répond que l'AAEE est le point d'entrée pour ce genre de démarches et qu'en écrivant à l'adresse emploi@aaee.fr, l'AAEE se charge de rediriger les propositions vers les personnes concernées au sein de l'Enssat.

5. Élection du nouveau Conseil d'Administration

Hélène Dubois a de nouveau été nommée par le Directeur de l'Enssat membre de droit.

Avec 16 voix favorables, aucune voix non favorable et aucune abstention, sont élus pour deux ans au Conseil d'Administration de l'association :

- M. Patrice Crochet, diplômé de l'Enssat en 1994 ;
- Mlle Kristell Moëlle, diplômée de l'Enssat en 2004 ;
- Mme Aurélia Poivre, diplômée de l'Enssat en 2004 ;
- M. Sébastien Poivre, diplômé de l'Enssat en 2004 ;
- M. Cédric Seureau, diplômé de l'Enssat en 2005 ;
- M. Erwann Thoraval, diplômé de l'Enssat en 2004 .

Il est dressé un procès-verbal de l'assemblée générale, signé par le président et la secrétaire de séance.

Le président de séance, Cédric Seureau :

La secrétaire de séance, Aurélia Poivre :